

# AAP Repeupler l'anguille en France

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2022

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, avec le soutien technique et financier de l'Office français de la biodiversité (OFB), lancent un appel à projets pour le repeuplement de l'anguille en France pour la campagne de pêche 2022-2023. L'appel financera un certain nombre de projets de repeuplement dans les Unités de Gestion de l'Anguille suivantes : Artois-Picardie, Seine-Normandie, Bretagne, Loire, Garonne-Dordogne-Charente et Adour. Il est ouvert à tous les acteurs de la protection de la biodiversité : collectivités territoriales, organisations de producteurs, associations de pêcheurs professionnels fluviaux, associations de pêcheurs amateurs, associations de protection de poissons migrateurs, associations impliquées dans la gestion de la pêche ou des marais littoraux, comités des pêches, ONG...

Départ des dossiers - 06 août 2022